



Réunion du Bureau Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Cap-Ferret

Lundi 24 juillet 2017 à 18h30
Chez Boris – 27 rue des Lilas - Cap-Ferret Océan

Membres présents :

NOM Prénom	Etat
ARSONNEAUD Hélène (trésorière)	Présente
ARSONNEAUD Luc (trésorier adjoint)	Absent excusé (intervention SNSM)
COLLEDANI Fred (président)	Présent
SORBIER Boris (secrétaire)	Présent

Pièces jointes :

- Liste des actions (fichier '17-0730_Actions.xlsx').

ORDRE DU JOUR

- Débriefing entretien Mairie du mercredi 19 juillet ;
- Site Web et nom de domaine ;
- Modification adresse du siège du Club ;
- Boutique en ligne et gestion textiles :
 - Lycras « Ecole » (tailles, couleurs, commande, flockage, stockage,) ;
 - Lycras « Club et Compétition » (Couleur, Logo, Enseigne GIC, Tailles, commande, stockage, distribution, ...) ;
 - Maillots de bain (conception, couleurs, marquage, modalités de commande, ...) ;
 - Bonnets (tailles disponibles, couleur, logo, ...) ;
 - Autres accessoires (palmes, ...) ;
- Aménagement statuts – Règlement Intérieur et AG extraordinaire ;
- Flyers (Elaboration, duplication, financement, ...) ;
- Manifestation inaugurale 23 septembre (liste invités, présentation Club, remerciements partenaires, cocktail fruit, maintien au frais, expo matériels, tables, tente, estrade, sono, musique,) ;

8. Campagne dons - Nouveaux partenaires (4x4, Cabane, remorque,) ;
9. Compte bancaire spécifique « Ecole Estivale » ;
10. Formation des bénévoles (documents péda, sessions milieu naturel, ...) ;
11. Forum des Acteurs de la Presqu'île 9 septembre (permanences stand, animations, stand commun SNSM ?, ...) ;
12. Présentation du Club (Revue de la Presqu'île, Site Web, Facebook, ...) ;
13. Mise à jour du tableau des actions ;
14. Questions diverses.

COMPTE-RENDU

1- Débriefing entretien Mairie

C'est un sentiment partagé qui domine car beaucoup de propositions nouvelles ou renouvelées du Club n'ont pas pu recevoir de réponses de la part de la Mairie.

Les points positifs qui ressortent de l'entretien sont :

- l'autorisation de l'implantation de la cabane plage de l'Horizon sans passer par l'appel d'offre donc sans concurrence a priori,
- le transport aller/retour des adhérents et des élèves du collège de Lège et du Lycée d'Andernos par le dispositif municipal LCF depuis le bourg de Lège jusqu'au Cap-Ferret le mercredi après-midi,
- le renouvellement possible de la subvention municipale pour 2018.

Les points devant faire l'objet d'une confirmation sont :

- la présence des caillebotis autour du poste de secours à l'année,
- la possibilité de stocker la cabane démontée et le 4x4 aux Sables d'Or.

Les points à renégocier sont :

- la mise à disposition d'un container à l'année au poste de secours,
- le terrassement pour l'implantation de la cabane,
- la mise à disposition d'un 4x4 des plages,
- le stockage la cabane montée au Mimbeau, aux Sables d'Or ou au poste de secours.
- le soutien financier supplémentaire pour la construction de la cabane (non négociable a priori),

Nous devons donc d'ores et déjà prendre en compte ces nouvelles données susceptibles d'impacter considérablement notre budget investissement 2018.

Les investissements lourds prévus pour 2018/2019 sont les suivants :

- La Cabane : trouver des solutions pour réduire le coût de construction ;
- Le 4x4 : trouver un mode de financement qui n'impacte pas le budget investissement en ayant recours également à du partenariat financier ;
- La remorque : rechercher dans les modèles de base et produits d'occasion.

Dernière minute :

La Mairie mène actuellement une négociation avec le Conservatoire du Littoral afin d'obtenir la mise en place d'un deuxième container au droit du poste de secours à notre profit. En cas d'accord, le financement, le transport et l'implantation de cet éventuel container supplémentaire devront être étudiés.

2- Site Web et nom de domaine

Le nom de domaine choisi est : **sauvetagecapferret.com** afin de maintenir un parallélisme de forme avec l'e-mail du Club : sauvetagecapferret@gmail.com.

Notre logiciel d'administration du Club « Assoconnect » nous propose deux formules pour le nom du site Web :

- Une gratuite : <http://www.assoconnect.com/sauvetagecapferret> ;
- Une payante à 19,00 €/an : <http://www.sauvetagecapferret.com>.

Au regard du faible coût de cette prestation et de l'intérêt qu'elle représente, le Bureau décide d'opter pour la solution payante.

3- Modification de l'adresse du siège du Club

La nouvelle adresse postale du siège du Club est la suivante :

Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon – Cap-Ferret
64 Bis, avenue de l'Atlantique
Cap-Ferret Océan / La Pointe
33970 Lège Cap-Ferret

Cette modification d'adresse n'entraîne pas de modification des statuts dans la mesure où seuls, le code postal et la commune figurent sur ces derniers.

4- Boutique en ligne et gestion textiles

Comme indiqué dans le précédent CR du Bureau une boutique en ligne sera disponible pour nos adhérents. Elle contiendra dans un premier des lycras, des bonnets et différents types de maillots de bains.

Nous ajouterons également la possibilité d'acquérir des combinaisons et palmes à des prix très compétitifs auprès d'un surf-shop avec qui nous devrions réaliser un partenariat.

L'idée serait d'ailleurs que tous les achats faits au travers de la boutique soient directement retirés dans le surf-shop partenaire.

Le Club n'aura pas de stock et commandera uniquement les produits achetés au travers de la boutique en ligne. Les commandes ne pourront pas se faire en continu elles seront liées à un certain volume de commande d'un même article.

Le reste à faire est :

- De finaliser le design et les photos des produits qui seront en ligne (**action Boris**),
- D'établir un partenariat avec un surf-shop partenaire (**action Boris**).

5- Aménagement statuts – Règlement Intérieur et AG extraordinaire

Une nouvelle édition des statuts est en cours de finalisation. Elle est très proche de celle réalisée au début du projet mais qui avait été rejetée par la FFSS car différente des statuts types, même s'ils en constituaient la base.

Ces nouveaux statuts permettent notamment de préciser l'objet de l'association, d'inclure un article relatif à de possibles activités commerciales (article obligatoire au titre du Code du Commerce) et de faciliter l'administration générale du Club.

Le Bureau tient à cette nouvelle édition car elle est plus adaptée à nos valeurs, à notre localisation, à nos activités et à notre mode de fonctionnement. Elle fera l'objet d'une résolution par une Assemblée Générale Extraordinaire courant août qui sera couplée à une réunion du Comité Directeur.

De même un règlement intérieur est en cours d'élaboration sur la base d'un modèle de règlement type adapté aux associations sportives acquis en ligne pour 30€.

Le reste à faire est :

- De finaliser les nouveaux statuts (**action Fred**),
- D'établir le règlement intérieur (**action Fred**).

6- Flyers

Pierrick est, depuis 2 mois, en cours de finalisation d'une maquette de flyers.

Le reste à faire est de finir la maquette et faire faire des devis de duplication (action ???).

La commande ne pourra intervenir qu'en fonction des possibilités budgétaires et si la maquette arrive dans les délais.

7- Manifestation inaugurale 23 septembre

La liste d'invitation présente aujourd'hui une centaine d'invités. Cela sera l'occasion de présenter le projet et de remercier les partenaires. Il est prévu un cocktail frais de jus de fruit qui sera conservé dans des bacs à glace fournis par un ostréiculteur.

Didier Salaun a en charge l'organisation de l'évènement en liaison avec la Mairie et le Bureau.

Le reste à faire est :

- De finaliser la liste des invités (action Bureau),
- De préparer la présentation du club et les remerciements des partenaires (action Fred),
- De se procurer le cocktail fruit, prévoir son acheminement, sa conservation au frais et sa distribution sur place (action Didier),
- De se procurer les poubelles ou bacs de glace pilée (action Boris),
- D'organiser la logistique de la manifestation (expo matériels, tables, tente, estrade, sono, musique,) (action Didier).

8- Campagne de dons – nouveaux partenaires

Il est convenu d'ouvrir le financement du 4x4 à nos partenaires dans un premier temps puis à de futurs partenaires. Le principe est de proposer un espace du véhicule (ex. portière, aile, capot, ...) afin d'y apposer l'enseigne du donateur.

Les financements de la remorque et de la cabane n'entrent pas dans ce cadre (jugé trop compliqué en ce qui concerne la cabane et pas assez de visibilité pour la remorque).

Le reste à faire est de définir le tarif applicable aux différentes parties du véhicule (action Fred) et de démarcher les partenaires (action Boris).

9- Compte bancaire spécifique « Ecole Estivale »

Pour des raisons pratiques et par soucis de lisibilité vis-à-vis notamment de l'administration fiscale, la comptabilité de l'Ecole Estivale fera l'objet d'une comptabilité séparée avec un bilan comptable spécifique. Le logiciel d'administration du Club « AssoConnect » permet ce type de pratique.

Il est donc décidé d'ouvrir également un compte bancaire spécifique séparé de celui du Club qui sera exclusivement dédié à l'Ecole Estivale et sur lequel apparaîtront toutes les recettes et toutes les dépenses générées exclusivement par l'Ecole Estivale.

Le compte épargne (livret A) reste commun aux 2 structures.

Le reste à faire est d'organiser le module comptabilité de AssoConnect en conséquence et d'ouvrir le nouveau compte bancaire qui prendra l'intitulé « Ecole de Sauveteur Côtier de l'Horizon Cap-Ferret » (action Hélène).

Dernière minute :

La validation et le paiement des licences via le site web de la FFSS nécessite de disposer d'une carte bancaire (52,00 €/an). Hélène s'occupe de demander une carte bancaire associée au compte du Club.

10-Formation des bénévoles

Afin de préparer la saison 2017/2018 et suite à la demande de certains bénévoles, il est nécessaire d'organiser la formation des futurs formateurs du Club.

Le reste à faire est :

- La communication à tous les formateurs, pour exploitation et étude attentive, des documents réglementaires et pédagogiques liés à la pratique de la discipline et actuellement disponibles (**action Boris**),
- La familiarisation avec le matériel (paddle / nipper) (**action Boris/Jonathan**),
- La préparation de fiches pédagogiques milieu naturel (**action Luc/Pascal Larminach**),
- La préparation de fiches pédagogiques piscine (**action ???**).

11-Forum des acteurs de la Presqu'île

Le Club sera présent au forum des acteurs de la presqu'île le 9 septembre, cette manifestation sera la première occasion officielle de rencontrer les habitants et futurs adhérents.

Le reste à faire est :

- organiser la tenue du stand du stand (disponibilité des bénévoles) (**action Boris**),
- se rapprocher de la SNSM (Jean-Marc) afin d'étudier l'opportunité d'un stand en commun (**action Boris**),
- organiser la manifestation (exposition paddle et nipper, vidéo, flyers, site web, ...) (**action ???**).

12-Présentation du Club

Le Club se doit de communiquer de façon cohérente et homogène sur les différents supports (facebook, site web, ...) et à l'occasion des manifestations aux quelles nous participerons. Ainsi il est décidé d'établir une trame officielle de présentation du Club. Cette trame devra être adaptée et validée au préalable par le Président au gré des circonstances. (action Fred).

13-Mise à jour du tableau des actions

Le fichier d'action est mis à jour suivant les 2 dernières réunions du bureau. Beaucoup d'actions restent à faire et bon nombre d'entre elles sont sans porteur identifié. **Nous comptons sur les membres du Comité Directeur pour mener à bien ces actions. Même si certaines ont un porteur issu du Bureau, à chacun de se manifester dans son domaine de compétence ou d'intérêt pour remplacer le porteur déjà identifié.**

14-Questions diverses

Néant. L'ordre du jour est épuisé.

PROCHAINES REUNIONS

Prévoir courant août un Comité Directeur pour valider les derniers CR du Bureau suivi d'une Assemblée Extraordinaire pour valider les modifications des statuts.

Fait à Lège Cap-Ferret le 6 août 2017.

Le secrétaire
Boris Sorbier



Le Président
Fred Colledani

